

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 19 (1972)
Heft: 7-8

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

est faite entre les mesures à long terme, que l'on doit entreprendre en partie dès maintenant, le comportement à adopter en cas de sinistre imprévu et le comportement dans une zone contaminée. Il est tenu compte tout spécialement du laps

de temps le plus dangereux pendant la contamination radio-active consécutive à une explosion nucléaire avec point d'éclatement au sol.

La brochure s'adresse avant tout aux cadres professionnels agricoles. Elle doit

leur servir à comprendre les mesures de protection élémentaires et à transmettre ces notions aux agriculteurs eux-mêmes. Elle complète ainsi, d'une manière utile, la première partie du livre de la Défense civile.

Cours de cadres et de conférenciers dans le service de protection AC de l'Office fédéral de la protection civile

Par Jakob Sidler, chef de section cours de l'OFPC

Nous avons donné, dans les numéros 4 et 5 de 1971 de la revue «Protection civile», un exposé sur les buts, sur les besoins et possibilités d'instruction, sur l'organisation de l'instruction dans le service de protection AC et sur les cours d'expérimentation actuellement suivis sur le plan fédéral.

Pendant la série de cours d'expérimentation terminée en 1971, il a été possible de former le personnel enseignant nécessité par les cantons pour la première phase de l'instruction des détecteurs A; en même temps, on a pu instruire une première équipe de cadres et de conférenciers connaissant ce domaine.

La subdivision de la protection AC du service de santé du DMF a bien voulu, malgré le faible effectif de son personnel, poursuivre les grands efforts déjà entrepris en vue de l'instruction des cadres et conférenciers dans la protection civile. C'est ainsi que l'on nous a offert, pour 1972, d'organiser une importante série de cours.

Il s'agissait donc, pour nous, de profiter de cette offre généreuse d'une manière aussi complète que possible, afin de mettre, dans un temps relativement court, le SPAC de la protection civile en état de servir sur le plan national.

D'autre part, nous savions que les cantons devaient, pour obtenir une fréquentation suffisante de ces cours, faire d'importants efforts et procéder aux mesures suivantes:

1. Choix de candidats qualifiés;
2. Instruction de ces candidats comme détecteurs A. Le cours de détecteurs A terminé avec succès constitue en effet la condition permettant de s'inscrire ensuite à un cours de cadres dans le SPAC de la protection civile.

Afin de permettre aux cantons de faire à temps les préparatifs nécessaires, nous avons remis aux chefs des services cantonaux de la protection civile, lors du rapport du 21 avril 1971, à Olten, un tableau indiquant les dates des cours de 1972 et l'attribution des places aux participants.

A l'heure actuelle, la moitié environ des cours de cadres et de conférenciers SPAC prévus pour 1972 sont achevés. La subdivision de la protection AC du service de santé du DMF nous a de nouveau proposé, pour 1973, l'organisation d'un nombre considérable de cours de cadres et de conférenciers. Ces faits nous incitent à établir un bilan provisoire, qui se présente de la manière suivante:

- Nous pouvons constater avec satisfaction qu'en général, les efforts nécessaires pour obtenir une bonne fréquentation de nos cours fédéraux SPAC ont été entrepris avec beaucoup de dévouement et d'ambition. Nous en remercions tous les intéressés.
- Le tableau ci-après montre cependant que les cours suivis jusqu'à

présent n'ont pas été fréquentés par autant de personnes qu'il était prévu, et ceci malgré une distribution des places effectuée à temps. Il faudra donc, pour obtenir une fréquentation maximale, déployer ça et là encore plus d'efforts.

Pour terminer, voici encore une remarque importante:

- Les possibilités d'instruction qui nous ont été fournies permettraient de faire du SPAC, en un temps relativement bref, une institution prête à servir dans la protection civile, et cela sur le plan national. Cependant, cela ne réussira que si les places offertes dans les cours fédéraux sont occupées aussi complètement que possible. Dans ces conditions, toute place non occupée représente une occasion manquée.

Les cours du service de protection AC du 17 janvier au 25 mars 1972

	Cours de chefs de groupe 1 à 6						Chefs de service 14.-26. 2.	Conférenciers 28. 2.-3. 3.	
	d 17.-22. 1.	d 24.-29. 1.	d 31. 1.-5. 2.	d 6.-11. 3.	d 13.-18. 3.	f 20.-25. 3.			
Places attribuées	60	60	60	60	60	60	60	35	
Participants	49	52	45	49	54	0	35	10	
Places non occupées	11	8	15	11	6	60	24	25	
Fréquentation en pour-cent	82 %	87 %	75 %	82 %	90 %	0 %	60 %	29 %	
Remarques: Cours de chefs de groupe 6 du 20 au 25 mars									
Nombre total des participants inscrits: 16									
Ce nombre étant insuffisant, le cours n'a malheureusement pas pu avoir lieu									
Places disponibles offertes dans les huit cours							455		
Nombre total des personnes qui ont suivi les cours							295		
Places non occupées							160		
Participation moyenne, en pour-cent							65 %		
Légende: d = participants de langue allemande									
f = participants de langue française									

Assemblée des délégués de l'Union suisse pour la protection des civils 72

L'Assemblée des délégués 1972 aura lieu le samedi 7 octobre, à Berne. Elle se déroulera au Centre de protection civile de l'Allmend et sera organisée par l'Association pour la protection civile de la ville de Berne. Veuillez noter la date du 7 octobre 1972 dans votre agenda!